



Les diocèses de Savoie
proposent

un pèlerinage à NOTRE DAME DU LAUS

Mardi 12 et mercredi 13 juin 2012

Avec le père Emile ALLARD

Organisation :

Association diocésaine
Service des Pèlerinages
CS 10107
73001 CHAMBERY Cedex
Tél. Fax. 04 79 33 50 36
pelerinages@dioceses-savoie.org
Opérateur de voyages N° IM 073 100056

PROGRAMME

Sous réserve de modifications

Mardi 12 juin 2012

7h30 : départ de la gare routière de Chambéry
10h30 : film sur le message du Laus
11h15 : messe à la basilique
12h15 : déjeuner
14h30 à 16h30 : pèlerinage à Pindreau, chapelle du Précieux Sang,
chambre de Benoîte, Basilique
17h15 : adoration
18h30 : vêpres
19h00 : dîner
20h15 : enseignement sur le message du Laus
21h15 : complies

Mercredi 13 juin 2012

8h10 : laudes
9h00 : pèlerinage au Vallon des Fours : jusqu'à St Etienne,
village natal de Benoîte : église paroissiale, puis pèlerinage
jusqu'au vallon des Fours, lieu des 1ères apparitions (mai à août
1664)
11h15 : messe à la Basilique
12h15 : déjeuner
15h00 : départ
18h00 : (environ) arrivée à Chambéry

FICHE D'INSCRIPTION

A adresser à Service des pèlerinages
CS 10107 - 73001 Chambéry-cédex
Avant le 20 mai 2012

NOM Prénom (s)

Adresse complète

Code postal Ville

Téléphone Année de naissance

E mail@.....

Nom et Téléphone d'une personne à prévenir si nécessaire :

.....

Je m'inscris pour le pèlerinage à Notre Dame du Laus les 12 et 13 juin 2012

Je choisis

 Une chambre individuelle et verse 119 €

 Une chambre à deux lits et verse 110 € par personne

 A partager avec

Une chambre à trois lits et verse 104 € par personne

 A partager avec

Ci-joint un chèque à l'ordre de « Service des Pèlerinages »

A le

(signature)

CONDITIONS

Les conditions générales de vente sont disponibles sur simple demande.

Prix par personne : 110 € (119 ou 104 € selon la chambre choisie)

Comprenant :

- le transport aller et retour en autocar
- le déplacement en autocar jusqu'au Vallon des Fours
- la pension complète du repas de midi du mardi au repas de midi du mercredi
- les assurances

Ne comprenant pas :

- les dépenses à caractère personnel

Le prix est révisable en fonction des données économiques (prix du carburant...)

Toute inscription est enregistrée dès réception du bulletin signé, accompagné d'un versement de 104, 110 ou 119 € par personne.

En cas d'annulation, volontaire ou par force majeure, les frais de dossier (10 €) ne seront pas remboursés.

La direction des pèlerinages se réserve le droit d'annuler le départ soit en raison du nombre insuffisant de participants, soit en cas de force majeure extérieure, soit pour des raisons politiques, militaires, sanitaires, climatiques ou économiques et dans l'intérêt et la sécurité des participants. Les participants seront alors remboursés des sommes versées, à l'exclusion, des frais de dossier. Les participants ne pourront obtenir aucune indemnité pour inexécution de la prestation.